

Engagez les campings de votre territoire, dans « LES ECO-GESTES DE LA GESTION DES DECHETS »

(Dernière mise à jour : 4 février 2015)

16 campings Eco-label européen, en Bretagne, région pionnière du tourisme responsable

Paysages préservés, sites culturels classés, voies cyclables aménagées, hébergements éco-conçus, tables bio... la Bretagne rassemble tous les éléments pour un séjour responsable.

En Bretagne, les partenaires associent leurs moyens pour accompagner et soutenir efficacement les professionnels du tourisme. Les soutiens financiers de la Région Bretagne, de l'ADEME Bretagne et de l'Europe, l'accompagnement technique de l'AFNOR, du réseau des CCI de Bretagne et des pays touristiques, de l'UNAT et du Comité régional du tourisme, sont des atouts majeurs et indispensables pour les acteurs souhaitant s'engager durablement dans le tourisme responsable. L'objectif est de mettre tout en œuvre, pour trouver l'équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du tourisme. En Bretagne, 16 campings ont obtenus la certification Eco-label européen, reconnaissance de cette dynamique.



La gestion des déchets dans les campings

Privé, municipale, à la ferme, la gestion des déchets dans un camping reste complexe et de plus en plus coûteux. Depuis 3 ans, en partenariat avec leurs collectivités, la Maison du Tourisme « Baie de Morlaix Monts d'Arrée » et le Pays touristique de Fougères accompagnent les responsables de campings dans « LES ECO-GESTES DE LA GESTION DES DECHETS ». Ils apportent des conseils techniques, de la formation aux saisonniers, des équipements de tri ou de compostage et des outils de sensibilisation.

Depuis la saison estivale 2013, ce sont trois territoires¹ qui ont engagé les campings dans le tri des déchets. Ces actions sont menées en collaboration entre l'ADEME, le CRT, les pays touristiques et les collectivités territoriales en charge de la gestion des déchets.

Les objectifs pour ces 3 opérations

- ☑ Sensibiliser les campeurs aux éco-gestes
- ☑ Rappeler les consignes de tri aux vacanciers
- ☑ Mettre en place le compostage sur les campings
- ☑ Améliorer la qualité des déchets triés
- ☑ Conforter les professionnels du tourisme breton dans leur engagement environnemental.



¹ La Baie de Morlaix & les Monts d'Arrée / Le pays de Fougères / La côte de Penthièvre

⇒ Le tri dans les campings : La Maison du Tourisme « Baie de Morlaix Monts d'Arrée » et Morlaix Communauté.

Depuis plusieurs années, via les offices du tourisme du territoire, Morlaix Communauté met à la disposition des propriétaires de meublé saisonniers un kit composé d'informations sur les consignes de tri, un sac jaune pour la collecte des emballages et des informations touristiques. Le kit est remis aux vacanciers-locataires. Dans la continuité et dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, Morlaix Communauté et la Maison du Tourisme lancent avec 4 campings volontaires, 2 expérimentations : la mise en place d'aires de compostage et la distribution de cabas de tri aux campeurs.



Le bilan positif amène les acteurs à étendre l'opération à l'ensemble des campings du territoire pour la saison 2012. En 2013, l'opération est généralisée sur l'ensemble du territoire.

Pour informer les campeurs, une affiche est réalisée pour l'information dans les campings. Avec le cabas de pré-tri consigné, une plaquette est remise. Au verso, elle rappelle les consignes de tri ; au recto, elle présente des gestes de prévention de la production des déchets.

Un deuxième document informe sur les déchets utiles au compostage.

Vos contacts :

- ❖ Maison du Tourisme « Baie de Morlaix & Monts d'Arrée » – Nolwenn HELLEQUIN : nh@tourisme.morlaix.fr
- ❖ Morlaix Communauté– Céline COUGOULAT: celine.cougoulat@agglo.morlaix.fr

Pour plus d'information : Demandez la fiche détaillée de cette opération
Réf. : OPTIGEDE_Dechet_Camping_Morlaix_2013-09-25

⇒ Expérimentation auprès des hébergements touristiques : Le Pays touristique de Fougères et le SMICTOM du Pays de Fougères

Le Pays touristique de Fougères initie depuis plusieurs années, un programme d'actions en faveur d'un tourisme durable. Une campagne de diagnostic énergétique a été entreprise avec la mission « Energie » du Pays de Fougères. En 2012, avec le SMICTOM du Pays de Fougères, il lance une expérimentation sur le tri et la prévention des déchets à destination des clientèles en séjour. L'expérimentation se déroule auprès d'un échantillon d'hébergements touristiques candidats et représentatif de l'offre touristique local : meublés touristique, gîtes de groupes, chambres, d'hôtes, hôtels et campings. En complément des supports de sensibilisation, les clients disposent d'espaces clairement identifiés afin de trier leurs déchets. Les campings ont été équipés en bio-seaux afin de trier les déchets compostables. Chacun des 11 professionnels volontaires a été sensibilisé et formé individuellement aux pratiques du tri et du compostage par un des ambassadeurs du tri du SMICTOM du Pays de Fougères. Un questionnaire en Français et en Anglais est à la disposition des clientèles afin de pouvoir évaluer l'opération. La mise en place d'indicateurs de suivi (comptage ou pesée des sacs jaunes, estimation (seau plein, $\frac{3}{4}$...) ou pesée des seaux de compostage...) permettra d'évaluer l'efficacité du tri et de la prévention



Le Pays touristique de Fougères met à la disposition de chaque type d'hébergement, une affiche sur les consignes de tri des déchets. L'expérimentation se poursuit.

Vos contacts :

- ❖ Pays touristique de Fougères – Elodie LEMOIGNE : elodie.lemoine@tourisme-fougères.fr
- ❖ SMICTOM du Pays de Fougères– Anne Lise GUITET : annelise.guitet@smictom-fougères.fr

⇒ Le retour d'expériences : 10 conseils pour réussir son projet

- 1.** Pour réussir ce projet sur son territoire, il doit être porté **étroitement et conjointement** par le Pays touristique et la collectivité en charge de la gestion des déchets. Par son rôle d'accompagnement des professionnels, le conseiller du Pays touristique a une connaissance précise des enjeux de ce secteur d'activité et un lien étroit avec les professionnels. De leur côté, les techniciens de la collectivité apportent leur expertise et leurs conseils techniques.
- 2.** L'information et la mobilisation des professionnels doit être engagée **le plus tôt possible**, en février-mars. L'idéal est de débiter dès la fin de la saison précédente, en septembre. Pour de nombreux professionnels, la saison débute aux vacances de Pâques. La concertation doit être large car il s'agit d'engager une action au sein d'une entreprise dont l'objet est d'apporter des loisirs et de la détente.
- 3.** **La visite de chaque établissement** est nécessaire pour connaître les contraintes du camping, pour recenser les équipements et pour répertorier ceux à mettre en place (containers, bacs, composteurs). Ceci peut être l'occasion pour l'équipe technique de la collectivité de revoir les zones d'apport volontaire ou d'envisager l'optimisation du circuit de collecte, pendant la période estivale.
- 4.** Les responsables et des saisonniers sont en contact avec les vacanciers. **Leur formation et leur mobilisation** autour du projet, est primordiale à la réussite de l'opération. Un temps significatif doit être dédié à cette formation. Lorsque l'opération est engagée sur un camping municipal, la sensibilisation et l'implication des élus référents (Maire, élu en charge du tourisme/ou élu en charge de l'environnement) est indispensable.
- 5.** **Le suivi des campings** est important pendant la saison. Les équipes doivent envisager des visites régulières. Ceci est d'autant plus nécessaire pour les campings proposant une aire de compostage. Le suivi technique de la qualité du compost permet d'éviter des nuisances et un désengagement des responsables des campings.
- 6.** La sensibilisation est primordiale. A toutes les étapes, les vacanciers doivent trouver l'information qui les encourage au geste de tri. Des outils (**Signalétiques, panneau d'information, flyers, affiche...**) sont proposés gracieusement par l'ADEME pour les campings (Cf. page 4). Le visuel doit être privilégié au maximum, et le texte au minimum.
- 7.** Les campings doivent permettre à tous les campeurs de trier des emballages. Pour faciliter le geste de tri, **des sacs de tri peuvent être fournis**. Le coût important de ces sacs oblige à mettre en place un système de récupération : soit la caution pour les emplacements ou l'intégration dans la liste de l'état des lieux pour les locations.
- 8.** Les campings peuvent **encourager le compostage des déchets organiques**. C'est un geste nouveau pour certains campeurs. C'est pourquoi, un bio-seau est proposé aux campeurs qui le souhaitent. Le système de récupération est le même que celui des sacs de tri. Les expériences montrent que les enfants sont très participatifs, dans ce nouveau tri.
- 9.** **L'entretien de l'aire de compostage est important**. Les consignes doivent clairement lisibles. Souvent à l'écart des emplacements, l'aire de compostage reste une zone de vie du camping.
- 10.** L'encouragement des vacanciers au tri est l'occasion d'**organiser de nouvelles animations** au sein du camping : jeux au mini-club, atelier de création avec des emballages, Quizz « déchets » à

l'apéro, espace libre « herbes aromatiques »... Ces animations peuvent être mises en place avec des associations locales de sensibilisation à l'environnement.

➤ Les outils de sensibilisation « LES ECO-GESTES DE LA GESTION DES DECHETS ».

Depuis 4 ans, le Comité Régional du Tourisme de Bretagne et l'ADEME proposent aux hébergements engagés dans la certification Eco-label Européen ou membres du Club « Voyagez responsable » les outils de sensibilisations « **ADOPTONS LES ECO-GESTES EN BRETAGNE** ». Cette sensibilisation crée l'image d'une Bretagne exemplaire à travers des gestes responsables et respectueux de l'environnement. Le vacancier les retrouve dans tous hébergements bretons engagés dans une véritable démarche environnementale.

➤ Les éco-gestes et la boîte à outils de la gestion des déchets



Dans la continuité des outils « **ADOPTONS LES ECO-GESTES EN BRETAGNE** », l'ADEME a développé des outils spécifiques pour la gestion des déchets dans les campings. Les consignes sont bilingues Français / Anglais. Ces outils sont disponibles gratuitement, dès lors qu'une opération est initiée sur le territoire par le Pays touristique et la collectivité.

Cette boîte à outils propose de la signalétique, des panneaux d'information, des flyers, des affiches. Les outils peuvent être adaptés en intégrant les logos des partenaires et en fonction des consignes de tri. La réalisation des outils sont à la charge des partenaires (Collectivité, campings, pays touristique...). Ils peuvent être financés dans le cadre d'un Programme Local de Prévention des Déchets.



➤ Les éco-gestes et la boîte à outils pour les professionnels

Le Comité régional du tourisme de Bretagne a réalisé une collection d'outils reprenant de nombreux « Eco-gestes ». Dans ces gestes, nous retrouvons deux petits personnages en marinière. Les illustrations ont été choisies pour leur caractère sobre, simple et efficace. Le souhait est de faire passer un message sur la nécessité d'avoir une action collective volontaire pour préserver notre planète... même en vacances. La boîte d'outils² propose des chevalets de table et accroche-portes pour les chambres, autocollants pour les sanitaires de camping et d'hébergement collectif, mini-autocollant pour les interrupteurs, affiche pour les mobil'homes, bannières web. Ces outils « clef en main » pour les professionnels du tourisme bretons, permettent de diffuser les messages³ d'économies d'énergie et d'eau ainsi qu'au tri des déchets.



Plus de 100 professionnels ont mis en place les outils « ADOPTONS LES ECO-GESTES EN BRETAGNE » dans leur établissement.

² Le kit est régulièrement actualisé avec la création de nouveaux gestes et de nouveaux outils pour les professionnels.

³ Les messages ont été validés par l'ADEME et l'AFNOR. Les outils répondent aux obligations de l'Eco label Européen.